

**Centre
Intercommunal
d'Action Sociale
Cœur et Coteaux
du Comminges**
4 Rue de la
République
31800 Saint-Gaudens

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le

Berger
Levraud

ID : 031-200074151-20251127-RH202551-DE

N°2025-25

Conseil d'Administration du 25 novembre 2025

Présents : Alain BOUBEE, Arminda ANTUNES, Philippe BRILLAUD, Laurent BRIOL, Claude DURROUX, Evelyne SANSONETTO, Claire VOUGNY, Françoise LANFANT, Bernard LOUBET, Michèle TRAVERT, Emmanuelle PINIES, Ninon LINGRAND.

Nombre de membres à voix

délibératives :

Membres : 21

Présents : 12

Pouvoirs :

Votants : 12

Pour : 12

Contre :

S'abstient :

Excusés : Magali GASTO OUSTRIC, Régis FARRE, Philippe LAGRANGE, Jean-Claude ARAGON, Floran CAVE, Marie-Claire DESPLANQUES.

Absents : Annie NAVARRE, Murielle PINEL, Rémy MARTIN.

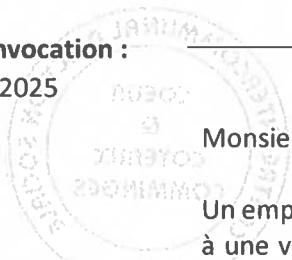
Pouvoir :

Date de la convocation : 18 novembre 2025

**RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOI
PERMANENT POUR FAIRE FACE A UNE VACANCE TEMPORAIRE
D'EMPLOI DANS L'ATTENTE DE RECRUTEMENT DE
FONCTIONNAIRE**

Date de la convocation :

18 novembre 2025



Monsieur le Vice-Président présente le rapport suivant :

Un emploi permanent peut être occupé par un agent pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire pour les besoins de continuité du service conformément à l'article L. 332-14 du code général de la fonction publique.

Il précise que les besoins du service d'aide à domicile, suite à plusieurs départs en retraite nécessitent le recrutement d'emplois permanents d'aides à domicile et d'un emploi d'agent administratif relevant de la catégorie hiérarchique C et qu'il n'est pas possible de pourvoir ces postes par un fonctionnaire titulaire.

Le CIAS propose l'établissement de :

**Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :**

- 1 CDD sur le grade d'agent social, échelon 1 à temps plein pour une durée d'un an pour une durée d'un an.
- 3 CDD sur le grade d'agent social, échelon 1 à 30h pour une durée d'un an
- 1 CDD sur le grade d'agent social, échelon 1 à 25h pour une durée d'un an
- 2 CDD sur le grade d'agent social, échelon 1 à 17.5h pour une durée d'un an
- 1 CDD sur le grade d'adjoint administratif échelon 1 à temps plein pour une durée d'un an

La durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque, au terme de la durée d'un an, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité :

- DE CREER les postes cités ci-dessus,
- DE DIRE que les tableaux des emplois sont modifiés en conséquence,
- D'AUTORISER Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente.

Pour extrait certifié conforme

Fait le 27 novembre 2025

Le secrétaire de séance

Alain BOUBEE



La Présidente

Magali GASTO OUSTRIC